



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	28	30

Vote
A l'unanimité
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :
Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 19 Avril à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 06/04/2023.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. VARON Bernard, M. HERVIN Claude, M. HADDAD Edmond, M. BLANCHARD Philippe, M. WROBLEWSKI Didier, M. TSCHANHENZ Robert, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. FERRACHAT Sébastien, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. PIN Daniel, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. THERRY Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BARBIER Jean-Michel

Suppléant(s) : M. HERVIN Claude (de M. DUCLOS Jean-Noël), M. HADDAD Edmond (de M. FAUVIN Patrick), M. BLANCHARD Philippe (de Mme SAVY Marie-Laure), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TSCHANHENZ Robert (de M. MOULA Nicolas)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. LEDOUX Eric à M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MOREL Cyril à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : M. DUCLOS Jean-Noël, M. FAUVIN Patrick, Mme SAVY Marie-Laure, M. BOUFFLET Pierre, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. MOULA Nicolas

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme POLLET Clarisse, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. CAZIEUX Jean-Marie, M. DE NOAILLES Emmanuel

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code de la Fonction Publique

Monsieur le Président rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2020, le SICTEUB est compétent en matière d'eaux pluviales urbaines. A ce titre il doit rendre un avis sur les demandes d'autorisation d'urbanisme

Considérant que depuis le 01 janvier 2020, le technicien du SYMABY effectue ce travail pour l'ensemble des dossiers d'urbanisme qui sont transmis au SICTEUB.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de recourir à compter du 1er Mai 2023 à l'exercice d'une activité accessoire pour le poste de technicien eaux pluviales urbaines pour les avis sur autorisation d'urbanisme.

- **DIT** que l' indemnité accessoire est fixée par arrêté individuel par agent en fonction des missions exercées et qu'elles évoluent en fonction des augmentations attribuées au personnel des collectivités territoriales .

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 20/04/2023
Le Président

